

Accord de Paris et neutralité carbone en 2050 : comment respecter les engagements de la France ?

Déclaration du groupe Outre-mer

Le groupe de l'Outre-mer n'a jamais cessé d'alerter sur l'urgence de répondre aux enjeux climatiques Outre-mer comme il l'a fait encore récemment auprès du rapporteur général et du comité de gouvernance de la Convention citoyenne pour le climat.

Peut-on d'un côté s'enorgueillir d'être l'un des pays au monde les plus riches en biodiversité, grâce à l'apport de ses douze territoires ultramarins et de l'autre ne pas intégrer ces mêmes territoires dans les préconisations et mesures pour lutter contre le réchauffement climatique ?

De fait, ces territoires ne sont-ils pas concernés par l'accélération et l'intensification des actions et des investissements nécessaires à un avenir durable à faible intensité carbone ?

Ne sont-ils pas confrontés à des phénomènes naturels de plus en plus intenses, à l'érosion de leurs côtes comme à la prolifération de maladies vectorielles ?

Dès-lors, n'est-il pas indispensable d'entreprendre des actions immédiates afin de combattre les effets climatiques, s'adapter à ses conséquences néfastes, et tenter de réduire leur impact ?

Le premier rapport du Haut conseil pour le climat semble ignorer ces réalités tant son silence sur les problématiques des Outre-mer est criant ; mais que dire de la réponse du gouvernement qui demeure silencieux et qui apparaît pour ces populations, sourd et aveugle.

Plus que jamais, il est indispensable de se pencher sur les questions qui se posent en ce domaine comme :

- La rénovation de l'habitat et plus précisément la rénovation énergétique des bâtiments ;
- la question de la mobilité lorsque les carences des transports publics font de la dépendance aux véhicules individuels, un mal nécessaire ;
- le choix de la Commission de régulation de l'énergie qui entretient le paradoxe de privilégier les énergies fossiles au détriment des énergies renouvelables alors que nous disposons d'environnements naturels favorables.

Il est temps que la politique climatique française et son plan national d'adaptation au changement climatique se déploient sur tout « *l'archipel France* » et non pas seulement à des propositions étriquées et sous-dimensionnées au seul Hexagone.

Le groupe de l'Outre-mer a voté la résolution.